



ARCHIVES DU SÉNAT

FONDS DU SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DÉTAILLÉ



Bureau du Sénat de la Communauté (6S 9)

Patrice DENIS
Stagiaire
Université de Caen – Basse-Normandie
Février 2009

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Inventaire	p. 9
Index	p. 15
Annexes	p. 17
Table des illustrations	p. 44
Table des matières	p. 48

INTRODUCTION

I. LE FONDS

Archives du Sénat de la Communauté (1959-1960).

Dates extrêmes : 1956-1964.

Niveau de description : Dossier, pièce. Inventaire méthodique détaillé.

Importance matérielle : 1,87 mètres linéaires (ml).

Les documents d'archives du Sénat de la Communauté (1959-1960) ont fait l'objet de versements successifs par les services producteurs ayant participé au fonctionnement du Sénat de la Communauté. Ce fonds éclaté n'a été centralisé qu'à partir de l'année 2002. Il n'y a pas eu de bordereau de versement rédigé à cette époque.

Ce fonds couvre une courte période s'étendant de 1956 à 1964. Il représentait à l'origine 2,47 ml d'archives et n'en représente plus que 1,87 ml, après avoir éliminé 0,60 ml. Désormais, le fonds est constitué de 9 boîtes, 9 registres et 9 médailles et insignes.

II. LE SENAT DE LA COMMUNAUTÉ

Nom des producteurs : services législatifs et administratifs du Sénat de la Communauté.

A) LA COMMUNAUTÉ

La Constitution du 4 octobre 1958, adoptée par référendum le 28 septembre, offre aux territoires d'outre-mer trois possibilités, énoncées à l'article 76 : conserver leur statut antérieur ou devenir soit un département d'outre-mer, soit un Etat membre de la Communauté¹.

¹ La Guinée a choisi une quatrième solution en rejetant par référendum la Constitution de 1958 : l'indépendance.

Le statut d'Etat membre de la communauté est régi par le titre XII de la Constitution (articles 77 à 87)², pour l'application duquel quatre ordonnances portant loi organique ont été prises le 19 décembre 1958 :

- ordonnance n° 58-1254 portant loi organique sur le conseil exécutif de la Communauté ;
- ordonnance n° 58-1255 portant loi organique sur le Sénat de la Communauté ;
- ordonnance n° 58-1256 portant loi organique sur la cour arbitrale de la Communauté ;
- ordonnance n° 58-1257 portant loi organique relative à la représentation du Parlement de la République au Sénat de la Communauté.

L'ordonnance n° 59-419 du 10 mars 1959 relative au contentieux administratif de la Communauté a complété le corpus normatif applicable à la Communauté.

La Communauté est conçue comme une association d'Etats autonomes dont les habitants partagent la même citoyenneté. Ses domaines de compétences sont limitativement énumérés mais sont très vastes et englobent les missions régaliennes des Etats : politique étrangère, défense, monnaie, politique économique et financière, politique des matières premières, justice, enseignement supérieur, transports et télécommunications.

Le Président de la République française préside la Communauté, dont les organes sont le Conseil exécutif qui regroupe les chefs de Gouvernement des Etats et certains ministres sous la présidence du Président de la Communauté, la Cour arbitrale et le Sénat de la Communauté. Le Président de la Communauté exerce des pouvoirs étendus, y compris dans le domaine de l'édition des normes, puisqu'il « *formule et notifie les mesures nécessaires à la direction des affaires communes ; il veille à leur exécution* ».

Les Etats de la Communauté peuvent décider par référendum de changer de statut ou de devenir indépendants. Dans ce cas, il était prévu en 1958 qu'ils cessent d'appartenir à la Communauté. La loi constitutionnelle n° 60-525 du 4 juin 1960 a modifié la Constitution pour prévoir l'appartenance à la Communauté d'Etats indépendants.

La communauté est une construction politique originale, à mi-chemin entre une fédération (citoyenneté commune, participation des Etats de la Communauté à l'élection du Président de la République, cour arbitrale) et une confédération (autonomie des Etats, Conseil exécutif qui organise la coopération entre les Gouvernements). Elle emporte en 1958 l'adhésion de treize républiques africaines. Il s'agit du Sénégal, du Congo, de la République centrafricaine, de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Gabon, de la Haute-Volta, de la Mauritanie, du Niger, du Soudan et du Tchad.

² L'article 6 mentionne les conditions dans lesquelles les Etats de la Communauté participent à l'élection du Président de la République. 4,4 % du corps électoral ayant participé à l'élection du Président de la République le 21 décembre 1958 était issu des Etats membres.

B) CONSTITUTION ET ACTIVITE DU SENAT DE LA COMMUNAUTE

1) Composition

Le Sénat de la Communauté est composé de « *délégués* » des Parlements des Etats membres. Leur nombre est plafonné à 300 par l'ordonnance organique sur le Sénat de la Communauté. Il est réparti en fonction de la « *population et des responsabilités* » assumées par chaque Etat dans la Communauté. La prise en compte de ces critères conduit à attribuer 186 délégués à la France et 98 aux autres Etats, soit 284 sénateurs de la Communauté. La délégation française est composée dans les conditions prévues par l'ordonnance organique n° 58-1257, qui prévoit que les représentants sont choisis pour moitié, et en leur sein, par chaque assemblée du Parlement et qui insiste sur la nécessité d'une représentation équitable des départements (Algérie, Oasis, Saoura, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) et territoires d'outre-mer.

2) Statut des sénateurs

Les sénateurs de la Communauté bénéficient de l'immunité sur l'ensemble du territoire communautaire. Il leur est interdit, sous peine de démission d'office, de faire ou laisser faire utiliser leur nom suivi de leur qualité dans toute publicité relative à une entreprise financière, industrielle ou commerciale.

3) Compétences du Sénat

Le Sénat de la Communauté est un organe essentiellement consultatif qui ne peut intervenir que dans un nombre restreint de domaines de compétence de la Communauté. Il « *délibère* », lorsqu'il est saisi par le Président de la République, sur les projets concernant la politique économique et financière. Il examine, sur saisine du président, les traités et engagements internationaux qui engagent la Communauté ainsi que les projets de révisions constitutionnelles concernant le fonctionnement des institutions communes. Il donne son avis sur l'autorisation de déclaration de Guerre. Le Sénat de la Communauté peut prendre l'initiative de recommandations tendant à la mise en harmonie des législations des Etats membres.

L'ordonnance n° 58-1255 prévoit la possibilité que le Sénat prenne des décisions exécutoires, mais seulement dans les domaines où il a reçu délégation des assemblées législatives des Etats membres.

4) Organisation des travaux

Le Sénat tient deux sessions par an, dont chacune ne peut excéder un mois. Il est convoqué par le Président de la Communauté, qui ouvre et clôt les sessions.

Les séances sont publiques, sauf si le président de la Communauté ou un dixième des membres demande à siéger en comité secret.

Le président du Sénat de la Communauté est élu à l'ouverture de chaque session. Il est rééligible. Gaston MONNERVILLE préside les deux sessions tenues par le Sénat de la Communauté.

5) Composition politique et institutionnelle

Tout comme au sein des assemblées du Parlement français, le Sénat de la Communauté s'organise en groupes politiques et ses membres se répartissent également dans des commissions générales et spéciales.

6) Organisation administrative

Le Sénat de la Communauté siège à Paris, au Palais du Luxembourg. Le Sénat de la République met à sa disposition le personnel nécessaire à son fonctionnement. Son budget ainsi que les indemnités des membres sont arrêtés par le conseil exécutif. L'organigramme du Sénat de la Communauté est calqué sur celui du Sénat de la République française et retient la distinction entre des services législatifs, chargés de l'organisation des débats et des travaux, et des services administratifs, voués au bon fonctionnement matériel de l'institution.

*

Même si ses pouvoirs et attributions sont limités, le Sénat de la Communauté rassemble certains des hommes politiques les plus prestigieux des divers territoires de l'ancien empire colonial français, parmi lesquels Léopold-Sédar SENGHOR. Cette institution et ses séances successives étaient l'occasion de confronter des idées variées, voire opposées, et de discuter des problématiques communes. Gaston MONNERVILLE croit véritablement au bien-fondé de cette institution, en mentionnant dans son discours de remerciement du 28 juillet 1959 : « *cette assemblée sera (...) le creuset où se confronteront les grands courants d'idée et où se forgera l'avenir de la Communauté* ».

C) CESSATION DE L'ACTIVITE DU SENAT DE LA COMMUNAUTE

Malgré l'ambition et la motivation affichée, Gaston MONNERVILLE a conscience que « *la communauté (...) créée (...) est encore fragile* »³. Le Sénat de la Communauté ne résistera pas à la vague des indépendances de ses membres, entre avril et août 1960. Par lettre en date du 31 décembre 1960⁴, Gaston MONNERVILLE propose au Président de la Communauté de prendre acte du fait que le Sénat de la Communauté aura cessé d'exister à compter de cette date.

Le Premier ministre, Michel DEBRE, l'informe par lettre du 16 mars 1961, que le Président de la République a « admis » ces « considérations » et lui demande de notifier aux sénateurs de la Communauté que leur mandat a pris fin.

Les dispositions du titre XII de la Constitution ne seront formellement abrogées par la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995.

³ Séance du 28 juillet 1959, *Journal officiel des débats du Sénat de la communauté*

⁴ La correspondance entre Gaston Monnerville, Charles de Gaulle et Michel Debré se trouve en annexe de *Vingt-deux ans de Présidence* (voir les sources bibliographiques).

III. L'INVENTAIRE

A) MÉTHODE DE CLASSEMENT

Les archives du Sénat de la Communauté constituaient un « vrac », composé d'un grand nombre de documents en multiples exemplaires. Afin d'en améliorer la compréhension, ce fonds a été entièrement reclassé. Tous les documents en double ont été éliminés.

Le plan de classement reflète l'organisation interne du Sénat de la Communauté. Il entend respecter la distinction entre les services législatifs et les services administratifs de cette institution qui n'avait pas achevé son organisation administrative au moment où elle a cessé son activité.

Certains documents étant déjà entrés dans le fonds du Sénat par versement (111S, le 10 novembre 2006, et 90S, les 6 juillet 2006 et 20 mars 2007), il s'est agi de composer un répertoire méthodique de trois chapitres, décrivant chaque article constitué.

Le fonds d'archives du Sénat de la Communauté se compose principalement de documents administratifs, traitant de questions administratives, telles les frais de déplacement, le logement et les indemnités des sénateurs.

La durée de vie du Sénat de la Communauté ayant été brève, les décisions prises n'ont été que peu nombreuses. C'est pourquoi, les documents législatifs concernent principalement l'élaboration du Règlement du Sénat de la Communauté et la mise en place de son organisation interne.

B) CONDITIONS D'ACCES

Ce fonds est librement communicable.

C) SOURCES COMPLÉMENTAIRES

1) SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives du Sénat :

Fonds de la Questure (1946- ?) : classement en cours

Sous-série AS : dossiers individuels des sénateurs

16EO : Fonds Monnerville

Archives nationales :

➤ Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

5 AG 1/1 à 898 : archives présidentielles du Général de GAULLE

➤ Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

60 APOM : fonds Marius MOUTET

Fondation nationale des sciences politiques :

Sous-série GM : Fonds Gaston MONNERVILLE

Sous-série FG : Fonds François GOGUEL, secrétaire général du Sénat

Sous-série MM : Fonds Marius MOUTET

2) SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

MONNERVILLE (Gaston), *Vingt-deux ans de Présidence*, Paris, Plon, 1980

(cote : 3 C 7132, bibliothèque du Sénat)

BRUNET (Jean-Pierre), *Gaston Monnerville, le républicain qui défia de Gaulle*, Paris, Albin-Michel, 1997

(usuel, Archives du Sénat)

Dictionnaire des Parlementaires français, Paris, La Documentation française, tomes 1-5 (lettres A-O), 1988-2001

(usuels, Archives du Sénat)

Patrice DENIS, stagiaire

Université de Caen - Basse-Normandie

Février 2009

INVENTAIRE

I. SERVICES LÉGISLATIFS

A) Secrétariat général de la Présidence

- 6S 1** Bureau, réunion : index, arrêté, procès-verbal, convocation, liste nominative, bulletin de vote, tableau de répartition des sièges, ordre du jour, compte rendu, circulaire, calendrier, projet d'exposé, état des dépenses, motion (1959-1960).
- *Séances des 29 et 30 juillet, 19 décembre 1959, 1er juin 1960.*

Affaire Abel GOUMBA, demande d'intervention : correspondance, tract, copie d'arrêtés, copie de décret, programme de manifestation (1960).

Cessation du Sénat de la Communauté, réaction de membres : correspondance, affiche (1961).

1959 - 1961

B) Service de la séance

1. DIVISION DES DOSSIERS DE SÉANCE

- 6S 2** Séance publique, organisation : recueil des précédents, composition des bureaux des groupes, tableau des présidences, registre des impressions.

1959 - 1960

- 6S 3** Sénat de la Communauté, formation et composition : correspondance, liste nominative (membres, doyens d'âge, groupes politiques, candidatures, assemblées constituantes des Etats), bulletin de vote, formule de séance, ampliation d'arrêtés, circulaire, programme, note de service, décision, motion, procès-verbal, *Journal officiel*, allocution, ordres du jour, calendrier, dépêche, résultat du tirage au sort sur la représentation des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM), documentation-presse (1959-1960) ; élections partielles : dossiers de sénateurs décédés et démissionnaires (Michel KAUFFMANN, Léopold-Sédar SENGHOR), dossiers des élections partielles organisées par l'Assemblée nationale et par le Sénat (1959-1960) ; cessation : correspondance, documentation-presse (1960-1961).

Assemblées européennes, élection de délégués : extrait de procès-verbal de séance, correspondance (1959).

1959 - 1961

2. DIVISION DES LOIS

- 6S 4** Textes de lois, publication et transmission : dossier de séance, dossier législatif, registre des authentiques.

1959 - 1960

C) Service des procès-verbaux et de la distribution

- 6S 5 Séance publique, débats : comptes rendus analytiques, registres des procès-verbaux de séance du Sénat de la Communauté, *Journal officiel des débats*, *Journal officiel des actes et informations*, table du *Journal officiel*.
1959 - 1960

D) Service des commissions

- 6S 6 Secrétariat central, centralisation de renseignements : formule de séance, tableau de répartition de sièges, liste nominative de candidats, convocation, communiqué, correspondance, programme, impressions (1959-1960).
- Commissions permanentes, réunions : registre des procès-verbaux (1959-1960) ; examen des textes de loi : dossier législatif (1959-1960).
- Commission spéciale du Bureau du Sénat de la Communauté, réunion : compte rendu, correspondance, liste nominative (1959).
- Conférence des Présidents, préparation : correspondance, convocation, ordre du jour, formule de séance, *Journal officiel*, liste des effectifs de groupes politiques, liste nominative (1959-1960).
1959 - 1960

II. SERVICES ADMINISTRATIFS

A) Secrétaire général de la Questure : Pierre LIOUS

- 6S 7 Administration, mise en place : ampliation d'arrêtés, *Journal officiel*, notes, extraits de procès-verbaux de réunion du Bureau.
1959 - 1960

B) Secrétariat général de la Questure

- 6S 8 Services, fonctionnement : note (1959).
- Réceptions et visites, protocole : note, correspondance, programme, itinéraire, liste nominative des participants, coupon réponse (1959-1960).
- Installation du Sénat de la Communauté (15 juillet 1959),
 - Réception donnée dans les jardins de la Présidence du Sénat par M. MONNERVILLE et son épouse (29 juillet 1959),
 - Visite du Bureau élu à Charles de GAULLE (Président de la Communauté) (30 juillet 1959, 1er juin 1960),
 - Visite de Charles de GAULLE au Sénat de la Communauté (3 juin 1960),
 - Réception donnée au Palais de l'Elysée par Charles de GAULLE (1er juillet 1960).
- Accès et circulation, gestion : formulaire de demande de laissez-passer, tableau de répartition des tribunes (1959-1960).
- 6S 8 Carte d'identité de sénateur de la Communauté, distribution : exemplaire vierge, spécimen, registre d'émargement, fiche de renseignements (par sénateur), correspondance, avis, procès-verbal (1959-1963).

Médaille d'identité, organisation du concours : correspondance, composition du comité d'experts, compte-rendu de réunion, extrait de procès-verbal du Bureau, note, maquette (1959) ; choix du graveur et commande : liste nominative, facture, correspondance (1959-1961).

1959 - 1963

2M 1402 Sénat de la Communauté :
- 1403, 4 médailles (bronze).
1546 - **1959**
1547



3M 9, 46 Sénat de la Communauté : 3 insignes parlementaires (dits
- 49 "baromètre").

1959



6S 9 *Notices et portraits*, conception, impression et distribution : fiche individuelle d'identité, extrait de procès-verbal de réunion du Bureau, note, correspondance, feuille d'émargement, *Notices et portraits* (1959-1960).

Livret d'adresses des sénateurs de la Communauté, distribution : liste (sénateurs, délégations à Paris, autorités), feuille d'émargement, correspondance, état de la distribution, *livret d'adresse* (1959-1960).

Plaquette d'allocutions inaugurales, conception : maquette, allocutions, devis, documentation (1959).

Photographie du Bureau du Sénat de la Communauté, distribution : cliché⁵, extrait de procès-verbal de réunion du Bureau, note de service, devis, bon de livraison (1959).

1959 – 1960

6S 10 Délégations à Paris des Etats de la Communauté, localisation et représentation : liste, correspondance (1959-1960)

⁵ Photographie reproduite sur la page de garde de cet inventaire.

Logement des sénateurs, recherche et attribution : correspondance, annonces, fiche descriptive, plans d'architecte, dossier relatif à l'appartement HLM d'Albert SYLLA (1959).

Locaux, répartition : correspondance, liste des locaux, liste nominative (groupes, sénateurs), note, presse (1959-1961).

1959 - 1961

6S 11 Fournitures, gestion : note, correspondance, relevé comptable (1959-1961).

Journal officiel, abonnement et distribution : note, correspondance, liste (sénateurs, services), bulletin d'abonnement, relevé des dépenses, facture, réglementation budgétaire (1959-1961).

Lignes téléphoniques, abonnement : note, correspondance, liste nominative, relevé téléphonique, compte rendu de la commission de comptabilité, extrait de procès-verbal de réunion du Bureau, documentation, dossiers de sénateurs bénéficiant du régime téléphonique forfaitaire parlementaire (1959-1960).

Franchise postale, mise en place et gestion : correspondance, liste de bénéficiaires (1959-1961).

1959 - 1961

6S 12 Transports et frais de séjour, organisation et indemnisation : note, décret, copie d'arrêté, extrait du règlement, procès-verbal de réunion du Bureau, formule de séance, bulletin de vote, ordre de mission, correspondance, liste nominative (sénateurs), relevé de passages non-réclamés, bon de transport, facture, *Journal officiel*, documentation-presse (1959-1960).

Personnel, mise à disposition par l'Assemblée nationale : correspondance, liste nominative (1959) ; indemnités : correspondance, relevé, circulaire (1959) ; demandes d'emploi : correspondance, projet d'organisation des archives pour le Sénat de la Communauté (1959).

1959 - 1960

C) Service de la comptabilité, du budget et de la sécurité sociale

6S 13 Ordonnateur comptable, désignation : correspondance, note, *Journal officiel*, extrait de procès-verbal de réunion du Bureau, extrait d'ordonnance (1956-1960).

Comptabilité, suivi et apurement : correspondance, tableau des recettes et dépenses, relevé comptable, compte administratif, rapport (1959-1962).

Budget, préparation : correspondance, récapitulation des crédits, évaluation des dépenses, relevé comptable, état des journées de service, projet de budget, demande de crédits, rapport, résolution, note, arrêté, extrait de procès-verbal de réunion du Bureau, *Journal officiel*, circulaire (1959-1960).

6S 13 Assurances sociales, gestion : situation de famille, correspondance, circulaire (1959-1964).

1956 - 1964

6S 14 Sénateurs de la Communauté : fiche individuelle de renseignements, liste nominative (sénateurs), catalogue d'autographes.

1959 - 1961

D) Service de la Trésorerie

111S 26 Compte bancaire et compte postal, demande d'ouverture : arrêté et décision de Questure, ordonnance (1959-1960) ; gestion : extrait de compte, liste nominative, relevé de virements, correspondance (1959-1961).
Budget, élaboration : projet, liste nominative (sénateurs, membres du Bureau, représentants des Etats d'outre-Mer) (1959-1960).

Indemnités des sénateurs, mode de paiement : fiche individuelle de renseignements, liste des délégations à Paris des Etats de la Communauté, correspondance (1959-1962).

1959 – 1962

111S 25 Compte de gestion : bordereau de mandats, mandat, état nominatif, pièces justificatives (1959).

Article 1 : Indemnités des sénateurs.

Article 2 : Frais de voyage.

Article 3 : Indemnités de fonction (personnel).

Article 4 : Indemnités diverses (personnel).

Article 5 : Indemnités diverses (agents conducteurs d'automobiles).

Article 6 : Frais de travaux.

Article 7 : Fournitures.

Article 8 : Fournitures et travaux.

Article 9 : Service postal et téléphonique.

Article 10 : Essence.

Article 11 : Fournitures, médaille d'identité, abonnements, dépenses diverses et imprévues.

Groupes politiques, cotisation : correspondance, arrêté du secrétaire général des services administratifs (1959-1960).

Budget, détail des paiements : tableaux [1959].

Recettes et dépenses, petite caisse : tableau [1959].

Compte de gestion : bordereau de mandats, mandat, état nominatif, pièces justificatives (1960)⁶.

Article 1 : Indemnités des sénateurs.

Article 2 : Frais de voyage.

Article 3 : Indemnités de fonction (personnel).

Article 4 : Indemnités diverses.

Article 5 : Remboursement de frais divers.

Article 6 : Dépenses d'exploitation et entretien des locaux.

Article 7 : Fournitures de bureau.

Article 8 : Impressions.

Article 10 : Service automobile.

Article 11 : Dépenses diverses et imprévues.

111S 25 Carte de circulation de la SNCF, demande : correspondance, coupon, liste nominative des sénateurs (1960).

⁶ Article 9 : manquant.

Abonnement téléphonique, privatisation des lignes : liste nominative des sénateurs (1960-1961).

1959 - 1961

90S 873 Registre de petite caisse.

1959 - 1960

90S 874 Registre d'ordonnancements.

1959

90S 875, Sénat de la Communauté : journal de caisse.

877

90S 875 : 1959

90S 877 : 1960

1959 - 1960

90S 876, Sénat de la Communauté : carnet de caisse.

878

90S 876 : 1959

90S 878 : 1960

1959 - 1960

E) Service de la bibliothèque et des archives

6S 15 Sénateurs de la Communauté élus par l'Assemblée nationale, informations parlementaires : registre matricule.

1959 - 1960

6S 16 Sénateurs de la Communauté élus par le Sénat, informations parlementaires : registre matricule.

1959 - 1960

6S 17 Sénateurs de la Communauté élus par les Etats de la Communauté, informations parlementaires : registre matricule.

1959 - 1960

III. DOCUMENTATION

6S 18 Dossier documentaire sur le Sénat de la Communauté, ses objectifs, sa mise en place, son organisation, ses décisions et sa cessation : *Journal officiel*, rapport, lettre rectificative à un projet de loi, presse (1959-1963).

Dossier documentaire sur l'indépendance des Etats de la Communauté et les accords multilatéraux (Madagascar, Sénégal, Soudan, Mali, Côte d'Ivoire, Dahomey, Niger, Haute-Volta, République centrafricaine, Congo, Tchad, Gabon) : extrait de procès-verbal de séance de l'Assemblée nationale, tableau, accord (1960).

1959 - 1963

INDEX

Les numéros indiqués renvoient aux numéros de page.

Les noms propres et d'institutions sont indiqués en PETITES CAPITALES.

Les noms de lieux sont indiqués en *italique*.

Les mots matières sont indiqués en caractères normaux.

A

ASSEMBLÉE NATIONALE : 9, 12, 14

ASSEMBLÉES EUROPÉENNES : 9

B

Bénin : voir Dahomey

Budget : 12, 13

Bureau : 9, 10, 11, 12, 13

Burkina-Faso : voir Haute-Volta

C

Centrafrique : République Centrafricaine

Cessation du Sénat de la Communauté : 9, 14

Commission spéciale : 10

Commissions permanentes : 10

Comptabilité : 12

Conférence des Présidents : 10

Congo : 14

Côte d'Ivoire : 14

D

Dahomey : 14

DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER : 9

DOM : voir DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

G

Gabon : 14

GAULLE (Charles de) : 19

GOUMBA (Abel) : 8

Groupes politiques : 9, 10, 13

H

HABITAT A LOYER MODÉRÉ : 12

Haute-Volta : 14

HLM : voir HABITAT A LOYER MODÉRÉ

I

Insignes parlementaires : 11

K

KAUFFMANN (Michel) : 9

L

LIOUS (Pierre) : 10

Logement : 12

M

Madagascar : 14

Mali : 14

N

Niger : 14

O

Outre-mer : 13

P

Palais de l'Élysée (Paris) : 10

Palais du Luxembourg (Paris) : 10

Paris : 11, 13

Personnel : 12, 13

Protocole : 10

R

République Centrafricaine : 14

S

Séance publique : 9, 10

SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ : 9, 10, 11, 12, 14

Sénégal : 14

SENGHOR (Léopold-Sédar) : 9

SNCF : voir SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER : 13

Soudan : 14

SYLLA (Albert) : 12

T

Tchad : 14

TERRITOIRE D'OUTRE-MER : 9

TOM : voir TERRITOIRE D'OUTRE-MER

Transport : 11, 12, 13

ANNEXES

ANNEXE 1 : composition du Bureau du Sénat de la Communauté

ANNEXE 2 : ordres du jour des réunions de commission

ANNEXE 3 : liste des sénateurs de la Communauté

ANNEXE 4 : ordonnances portant loi organique sur le conseil exécutif de la Communauté

ANNEXE 5 : Titre XII de la Constitution du 4 octobre 1958

COMPOSITION DU BUREAU DU SENAT DE LA COMMUNAUTE

Président du Sénat de la Communauté : M. Gaston MONNERVILLE

Vice-Présidents : MM. Hama BOUBOU, Mallem ALI, René RAKOTOBÉ, Claude MONT, Ratsimamao RAFIRINGA, Dominique-Marie RENUCCI, François SCHLEITER, Amadou LAMINE-GUEYE

Secrétaires : MM. Louis COURROY, Roland BRU, Marc DOUNIA, André DILIGENT, Cheikh Saad Bouh KANE, Michel TOUGOUMA, Melle Kheira BOUABSA, MM. Marcel PELLENC, Victor SABLE, Hassan GOULED, Etienne N'GOUNIO, Jean PERIDIER, Jacques BAUMEL, Alain de LACOSTE-LAREYMONDIE, Jacques RAPAHAELE-LEYGUES, Armand JOSSE

ORDRES DU JOUR DES REUNIONS DE COMMISSIONS

Commission des affaires économiques, séance : procès-verbal.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

Commission des affaires financières et du Plan, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau, échanges de vues

3 juin 1960 : réunion commune avec la commission des affaires économiques pour un échange de vues sur la communication de M. BAUMGARTNER (ministre chargé de la monnaie et de la politique économique et financière commune) en séance publique sur les crédits.

Commission de l'enseignement supérieur et des relations culturelles, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

3 juin 1960 : audition de M. JOXE (ministre de l'Éducation nationale) sur les problèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les États de la Communauté.

Commission de législation et des lois constitutionnelles, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

31 mai, 1^{er} et 2 juin 1960: examen du P.J.L constitutionnelle n°2, tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution, examen du rapport de M. SIMONNET à ce propos, examen de la motion présentée par M. DEFFERRE invitant à trouver un local exclusivement réservé au siège du Sénat de la Communauté.

Commission des traités et accords internationaux, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

3 juin 1960 : échange de vues relatif aux déclarations gouvernementales sur la politique de défense et la politique internationale.

Commission des transports et télécommunications, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

1er juin 1960 : audition de M. BURON (ministre des travaux publics et des transports) sur la desserte des transports aériens et de la marine marchande en Afrique, questions diverses.

Commission de recevabilité, séances : procès-verbaux.

31 juillet 1959 : constitution du Bureau.

2 et 3 juin 1960 : constitution du Bureau, examen de la recevabilité d'une proposition de recommandation sur l'harmonisation des législations et réglementations potentiellement adoptable par les États de la Communauté en matière d'assurances et de capitalisation.

Commission du règlement, séances : procès-verbaux.

21 juillet 1959 : constitution du Bureau.

23, 24, 28 et 30 juillet 1959 : examen de la PPR portant Règlement du Sénat de la Communauté.

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
ABELE	JACQUES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO	CONGO	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
ACHOUR	YOUSSEF	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
AHMED ABDALLAH		SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (TERRITOIRE DES COMORES)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
AHOMADEGBE-TOMETIN	JUSTIN	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
AHOUANMENO	MICHEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
AL SID BOUBAKEUR	HAMZA	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
ALI KOSSO		ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
ALLIALI	CAMILLE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
AMADOU	ISSAKA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
ARIMI	MAMADOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
ARRIGHI	PASCAL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CORSE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
ATTIE NADER	LOUIS	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
AUDY	MARCEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE CORREZE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
AZEM	OUALI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
BA	AMADOU DIADIE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SOUDAN	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
BATTESI	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-ET-MARNE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BAUDIS	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE HAUTE-GARONNE)	Ni	
BAUMEL	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BAYROU	MAURICE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE PARIS)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BEAUJANNOT	JOSEPH	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LOIR-ET-CHER)	Ni	
BECHARD	PAUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU GARD)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
BELHABICH	SLIMAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BENACER	SALAH	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
BENTCHICOU	AHMED	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BERAUDIER	CHARLES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU RHONE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BESSIERE	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
BETHOUART	ANTOINE, Gnal	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (REPRESENTANT DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
BETTENCOURT	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE SEINE - MARITIME)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE (app.)	
BIAGGI	JEAN-BAPTISTE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DELA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BILLIEMAZ	AUGUSTE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'AIN)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BOCOUM	BAREMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
BOISDE	RAYMOND	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU CHER)	Ni	Elu le 4 mai 1960
BOISSIER-PALUN	LEON	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
BONI	DRISSA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BORDENEUVE	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOT-ET-GARONNE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BOUABSA	KHEIRA	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
BOUBOU	HAMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BOULAMA	ISSA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BOUQUEREL	AMEDEE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'OISE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
BOURGOIN	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BOUSCH	JEAN-ERIC	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MOSELLE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
BOUVARD	ROBERT	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE HAUTE-LOIRE)	Ni	
BRAJEUX	JEAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE)	Ni	
BREGEGERE	MARCEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA DROME)	GROUPE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
BRESSON	GEORGES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BRIERE DE L'ISLE	JEAN	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
BROUSSE	MARTIAL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEUSE)	Ni	
BRU	ROLAND	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE	GABON	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
BURLOT	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOIR-ET-CHER)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
CAILLEMER	HENRI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA VENDEE)	Ni	
CAROUS	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU NORD)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
CARRIER	MAURICE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (REPRESENTANT DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
CHABAN-DELMAS	JACQUES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE GIRONDE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
CHABI	MAMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMAY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
CHAMPEIX	MARCEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE CORREZE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
CHANDERNAGOR	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CREUSE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
CHARPENTIER	MAURICE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOIRET)	Ni	
CHAUVIN	ADOLPHE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE SEINE-ET-OISE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
CHEIKH SIDYA	SOULEYMANE OULD	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE	MADAGASCAR	GROUPE UNITE ET PROGRES	
CHEVIGNY, DE	PIERRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE)	Ni	
CLAIREAUX	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
COLIN	ANDRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU FINISTERE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
COLINET	MICHEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE ARDENNES)	Ni	
COLONNA D'ANFRIANI	CHARLES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUCHES-DU-RHONE)	Ni	
CONOMBO	JOSEPH	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
CORNIGLION-MOLINIER	EDOUARD	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
CORTINCHI	GIUDICELLO	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
COSTE-FLORET	PAUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'HERAULT)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
COUDE DU FORESTO	YVON	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES DEUX-SEVRES)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
COULIBALY	MAMADOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
COURANT	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-MARITIME)	Ni	
COURRIERE	ANTOINE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'AUDE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
COURROY	LOUIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES VOSGES)	Ni	
COVI	FRANCIS-MARIUS	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMÉY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
CRUCIS	MICHEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA VENDEE)	Ni	
DAILLY	ETIENNE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-ET-MARNE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DANДОBI	MAHAMANE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DAVID	JEAN-PAUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-ET-OISE)	Ni	
DAVOUST	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
DEFFERRE	GASTON	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUHCES-DU-RHONE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
DEGUISE	JEAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L' AISNE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
DELPUECH	VINCENT	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUCHES-DU-RHONE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DEVEMY	REOGER	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEURTHE-ÉT-MOSELLE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
DEVEZE	GILBERT	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L' AISNE)	Ni	
DIALLO	HAMMADY	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
DIALLO	IBRAHIMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
DIALLO	MICHEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DIARRA	IDRISSA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
DILIGENT	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU NORD)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
DIOP	OUSMANE SOCE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
DJESSOU	LOUBO	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DJIBO SOUNKALO		ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DJIDANGAR	MICHEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DJONDANG	RENE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DOREY	HENRI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU TERRITOIRE DE BELFORT)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
DOUCOURE	AMADOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
DOUNIA	MARC	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
DRONNE	RAYMOND	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SARTHE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
DUBOIS	RENE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA LOIRE-INFERIEURE)	Ni	
DUCAUD	JEAN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
DUCHET	ROGER	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA COTE D'OR)	Ni	
DUMONT	CLAUDE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
DUSSEAULX	ROGER	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-MARITIME)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
EL GONI	MOHAMED	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
ESTEVE	YVES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'ILLI-ET-VILAINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
FAURE	EDGAR	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU JURA)	GROUPE DE L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
FEUILLARD	GASTON	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GUADELOUPE)	Ni	
FOSSET	ANDRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
FOURCADE	JACQUES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES HAUTES-PYRENEES)	Ni	Décédé le 5 septembre 1959

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
FOURRIER	GASTON	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
FOYER	JEAN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE MAINE-ET-LOIRE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	Membre du Gouvernement le 5 février 1960 ; fin de mandat de député le 6 mars 1960
FRAISSINET	JEAN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUCHES-ET-RHONE)	Ni	
FRANCOIS-VALENTIN		ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE)	Ni	
GABELLE	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOIRET)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
GAILLARD	FELIX	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DELA CHARENTE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
GANEVAL	JEAN, Gnal	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
GARET	PIERRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SOMME)	Ni	
GONDJOUT	PAUL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE	GABON	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
GOULED	HASSAN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (TERRITOIRE DE LA COTE FRANCAISE DES SOMALIS)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
GOUMBA	ABEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CENTRAFRIQUE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
GRACIA, DE	LUCIEN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GIRONDE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
GRAND	LUCIEN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CHARENTE-MARITIME)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
GUERIL	GEORGES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GUYANE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
GUILLABERT	ANDRE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
GUILLE	GEORGES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'AUDE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
GUILLON	PAUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA VIENNE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
GUISSOU	HENRI	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
HABIB-DELONCLE	MICHEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
H Aidara	MAHAMANE-ALASSANE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
HASSANE	BRAHIM	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
HENault	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MANCHE)	Ni	
HOUDET	ROGER	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-INFERIEURE)	Ni	
HUBLot	JACQUES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
IBALICO	MARCEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO	CONGO	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GRUPE	REMARQUES
IBRAHIM	DOUTOUM	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
IOUALALEN	AHCENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
ISAUTIER	ALFRED	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA REUNION)	Ni	
JACQUET	MARC	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE SEINE-ET-MARNE)	GRUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	élu le 4 mai 1960
JAMAIN	EUGENE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU CHER)	Ni	
JAPIOT	FRANCOIS	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA COTE D'OR)	Ni	
JARROSSON	GUY	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU RHONE)	Ni	démissionnaire le 28 avril 1960
JARROT	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SAONE-ET-LOIRE)	GRUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
JOSSE	ARMAND	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	Ni	
JUSKIEWENSKI	GEORGES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOT)	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
KADDARI	DJILLALI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
KAKA	NOMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
KALENGAZA	CHRISTOPHE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
KANE	CHEIKH SAAD BOUH	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE	MAURITANIE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
KANE	ISSA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
KAUFFMANN	MICHEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU BAS-RHIN)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	Démissionnaire le 28 avril 1960
KIBANGHOU	MICHEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO	CONGO	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
KONE	AMADOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
LA VASSELAIS, DE	GUY	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE-ET-LOIR)	Ni	
LABROUSSE	LOUIS	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
LACOSTE LAREYMONDIE, DE	ALAIN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CHARENTE-MARITIME)	Ni	
LAFLEUR	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (TERRITOIRE DE NOUVELLE-CALEDONIE)	Ni	
LAMINE-GUEYE		ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
LAMOUSSE	GEORGES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA HAUTE-VIENNE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
LARCHE	GEORGES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	
LARUE	TONY	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-MARITIME)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
LAUDRIN	HERVE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU MORBIHAN)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
LAURIN	RENE-GEORGES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU VAR)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
LAURIOL	MARC	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
LE PEN	JEAN-MARIE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	Ni	
LE THEULE	JOEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SARTHE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
LECANUET	JEAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-MARITIME)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
LECHAT	EUGENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
LEENHARDT	FRANCIS	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUCHES-DU-RHONE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
LEGOUEZ	MODESTE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE)	Ni	
LEJEUNE	MAX	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
LEMAIRE	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
LEMAIRE	MARCEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MARNE)	Ni	
LEVACHER	FRANCOIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE-ET-LOIR)	Ni	
LIOGIER	ALBERT	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'ARDECHE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
LONGCHAMBON	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (REPRESENTANT DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
LOUVEL	JEAN-MARIE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU CALVADOS)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	Elu le 3 mai 1960

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
LOZES	GABRIEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMEY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MAIGA	AMADOU KATKORE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MALE	FERNAND	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE (rattaché administrativement)	
MALLEM	ALI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MARADAS NADO	PAUL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CENTRAFRIQUE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
MARCELLIN	ROGER	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
MARCHETTI	PASCAL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BOUCHES-DU-RHONE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MARCILHACY	PIERRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CHARENTE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE (app.)	
MARIOTTE	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SAONE-ET-LOIRE)	Ni	
MAROSELLI	ANDRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA HAUTE-SAONE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MARSON	ROBERT	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
MARTIN	LOUIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA LOIRE)	Ni	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GRUPE	REMARQUES
MASTEAU	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA VIENNE)	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MAUPEOU, DE	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA VENDEE)	Ni	
MENARD	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES DEUX-SEVRES)	Ni	
MERRED	ALI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GRUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
METAYER	PIERRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DELA SEINE-ET-OISE)	GRUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
MIGOLET	STANISLAS	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE	GABON	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MITTERRAND	FRANCOIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA NIEVRE)	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MOATTI	RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GRUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MOCKEY	JEAN-BAPTISTE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MOLINET	MAURICE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
MOLLET	GUY	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU PAS-DE-CALAIS)	GRUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
MONNERVILLE	GASTON	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOT)	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
MONNET	GEORGES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GRUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
MONT	CLAUDE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA LOIRE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
MONTAGNE	REMY	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE)	Ni	
MONTALEMBERT, DE	GEOFFROY	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-INFERIEURE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MONTEIL	ANDRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU FINISTERE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
MONTESQUIOU, DE	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU GERS)	Ni	
MOREL	LEOPOLD	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE (rattaché administrativement)	
MOTAIS DE NARBONNE	LEON	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (REPRESENTANT DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
MOTTE	EUGENE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU NORD)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MOULESSEHOUL	ABBES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
MOUTET	MARIUS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA DROME)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
MUSTAPHA	MENAD	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
N.		ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (TERRITOIRE DE LA POLYNESIE FRANCAISE)		Pas de représentant en 1959.
NAUD	RENE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CENTRAFRIQUE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
NAVEAU	CHARLES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU NORD)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
NAYROU	JEAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'ARIEGE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
N'GOUNIO	ETIENNE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CENTRAFRIQUE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
NICOLAY, DE	FRANCOIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SARTHE)	Ni	
OUEDRAOGO	BOUGOURAOUA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
OUEDRAOGO	JOSEPH	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
OUEZZIN-COULIBALY	CELESTINE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
PAMS	GASTON	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES PYRENEES-ORIENTALES)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
PARISOT	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES VOSGES)	Ni	
PAUMELLE	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-INFERIEURE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
PAUZET	MARC	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GIRONDE)	Ni	
PEDRO	SALIFOU-BONI	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY	DAHOMAY	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
PELLENC	MARCEL	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU VAUCLUSE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
PERIDIER	JEAN	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'HERAULT)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
PEYTEL	MICHEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
PIC	MAURICE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA DROME)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
PIGEOT	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
PINOTEAU	ROGER	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	Ni	
PLAIT	ANDRE	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'YONNE)	Ni	
PLAZANET	RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
PORTMANN	GEORGES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GIRONDE)	Ni	
POUDEVIGNE	JEAN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU GARD)	Ni	
PRETRE	HENRI	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA HAUTE-SAONE)	Ni	
RAKOTOBÉ	RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
RAKOTOVAHINY	ARSENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
RAMINOSON	BARTHELEMY	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
RAMIZASON	JULIEN	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
RAPAHÉL-LEYGUES	JACQUES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU LOT-ET-GARONNE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
RASITFANOELINA	JACOB	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
RATSIMAMAO RAFIRINGA		ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
RATSIZAFY	FRANCOIS-XAVIER	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
RAZAFITRIMO	GABRIEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
REGAUDIE	RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA HAUTE-VIENNE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
REKORO	PAUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
RENUCCI	DOMINIQUE-MARIE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
RICHARD	JACQUES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE-ET-OISE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
RICHARDS	ARTHUR	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA GIRONDE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
ROCLORE	MARCEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA COTE D'OR)	Ni	
ROUSSEAU	RAOUL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA DORDOGNE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
RUAIS	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA SEINE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
SABLE	VICTOR	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MARTINIQUE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
SAHNOUNI	BRAHIM	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT D'ALGER, DES OASIS ET DE LA SAOURA)	Ni	
SAINTE-MARIE, DE	PIERRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU TARN-ET-GARONNE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
SALLER	RAPHAEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
SAMMARCELLI	MARCEL	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA CORSE)	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
SANTONI	GEORGES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU VAUCLUSE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
SCHLEITER	FRANCOIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEUSE)	Ni	
SCHUMANN	MAURICE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU NORD)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
SENGHOR	LEOPOLD-SEDAR	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL	SENEGAL	GROUPE UNITE ET PROGRES	Démissionnaire le 9 septembre 1960
SERE	DOUANI	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
SIDI EL MOKTAR	N'DIAYE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE	MAURITANIE	GROUPE UNITE ET PROGRES	
SIDIBE	MAMADOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
SIMONNET	MAURICE-RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA DROME)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
SOUCHAL	ROGER	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
SURAN	CHARLES	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA HAUTE-GARONNE)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
SYLLA	ALBERT	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
TARANSAUD	GUY	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD	TCHAD	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
THOMAS	GEORGES	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA MOSELLE)	GROUPE DEMOCRATIQUE POUR LA COMMUNAUTE	
THOMAZO	ROBERT	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BASSES-PYRENEES)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
TINAUD	JEAN-LOUIS	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES BASSES-PYRENEES)	Ni	

LISTE DES SENATEURS DE LA COMMUNAUTE

NOM	PRENOM	SENATEUR DELEGUE PAR	PAYS	GROUPE	REMARQUES
TOGO	ALDIOUMA	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
TOMASINI	RENE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'EURE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
TOUGOUMA	MICHEL	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA	HAUTE-VOLTA	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
TOURE	ALASSANE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
TRAORE	SEYDOU	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
TREMOLET DE VILLERS	HENRI	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA LOZERE)	Ni	
TRON	LUDOVIC	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DES HAUTES-ALPES)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
TSIAZONANGOLY	LOUIS	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE MALGACHE	MADAGASCAR	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
VALABREGUE	ANDRE	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE L'HERAULT)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
VERDEILLE	FERNAND	SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DU TARN)	GROUPE DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE DE LA COMMUNAUTE	
VIAL	JACQUES	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE	SOUDAN	GROUPE UNITE ET PROGRES	
VIALLET	FELIX	ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	FRANCE (DPT DE LA LOZERE)	GROUPE DE L'UNION POUR LA COMMUNAUTE	
VIDAL	PIERRE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	NIGER	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	
YACE	PHILIPPE	ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	GROUPE DE L'ALLIANCE POUR L'UNITE DE LA COMMUNAUTE ET GAUCHE DEMOCRATIQUE	

Extrait de la Constitution du 4 octobre 1958

TITRE XII

DE LA COMMUNAUTÉ

Article 77

Dans la Communauté instituée par la présente Constitution, les États jouissent de l'autonomie ; ils s'administrent eux-mêmes et gèrent démocratiquement et librement leurs propres affaires.

Il n'existe qu'une citoyenneté de la Communauté.

Tous les citoyens sont égaux en droit, quelles que soient leur origine, leur race et leur religion. Ils ont les mêmes devoirs.

Article 78

Le domaine de la compétence de la Communauté comprend la politique étrangère, la défense, la monnaie, la politique économique et financière commune ainsi que la politique des matières premières stratégiques.

Il comprend en outre, sauf accord particulier, le contrôle de la justice, l'enseignement supérieur, l'organisation générale des transports extérieurs et communs et des télécommunications.

Des accords particuliers peuvent créer d'autres compétences communes ou régler tout transfert de compétence de la Communauté à l'un de ses membres.

Article 79

Les États membres bénéficient des dispositions de l'article 77 dès qu'ils ont exercé le choix prévu à l'article 76.

Jusqu'à l'entrée en vigueur des mesures nécessaires à l'application du présent titre, les questions de compétence commune sont réglées par la République.

Article 80

Le Président de la République préside et représente la Communauté.

Celle-ci a pour organes un Conseil exécutif, un Sénat et une Cour arbitrale.

Article 81

Les États membres de la Communauté participent à l'élection du Président dans les conditions prévues à l'article 6.

Le Président de la République, en sa qualité de Président de la Communauté, est représenté dans chaque État de la Communauté.

Article 82

Le Conseil exécutif de la Communauté est présidé par le Président de la Communauté. Il est constitué par le Premier ministre de la République, les chefs du Gouvernement de chacun des États membres de la Communauté et par les ministres chargés, pour la Communauté, des affaires communes.

Le Conseil exécutif organise la coopération des membres de la Communauté sur le plan gouvernemental et administratif.

L'organisation et le fonctionnement du Conseil exécutif sont fixés par une loi organique.

Article 83

Le Sénat de la Communauté est composé de délégués que le Parlement de la République et les assemblées législatives des autres membres de la Communauté choisissent en leur sein. Le nombre de délégués de chaque État tient compte de sa population et des responsabilités qu'il assume dans la Communauté.

Il tient deux sessions annuelles qui sont ouvertes et closes par le Président de la Communauté et ne peuvent excéder chacune un mois.

Saisi par le Président de la Communauté, il délibère sur la politique économique et financière commune avant le vote des lois prises en la matière par le Parlement de la République et, le cas échéant, par les assemblées législatives des autres membres de la Communauté.

Le Sénat de la Communauté examine les actes et les traités ou accords internationaux visés aux articles 35 et 53 et qui engagent la Communauté.

Il prend des décisions exécutoires dans les domaines où il a reçu délégation des assemblées législatives des membres de la Communauté. Ces décisions sont promulguées dans la même forme que la loi sur le territoire de chacun des États intéressés.

Une loi organique arrête sa composition et fixe ses règles de fonctionnement.

Article 84

Une Cour arbitrale de la Communauté statue sur les litiges survenus entre les membres de la Communauté.

Sa composition et sa compétence sont fixées par une loi organique.

Article 85

Par dérogation à la procédure prévue à l'article 89, les dispositions du présent titre qui concernent le fonctionnement des institutions communes sont révisées par des lois votées dans les mêmes termes par le Parlement de la République et par le Sénat de la Communauté.

Article 86

La transformation du statut d'un État membre de la Communauté peut être demandée soit par la République, soit par une résolution de l'assemblée législative de l'État intéressé confirmée par un référendum local dont l'organisation et le contrôle sont assurés par les institutions de la Communauté. Les modalités de cette transformation sont déterminées par un accord approuvé par le Parlement de la République et l'assemblée législative intéressée.

Dans les mêmes conditions, un État membre de la Communauté peut devenir indépendant. Il cesse de ce fait d'appartenir à la Communauté.

Article 87

Les accords particuliers conclus pour l'application du présent titre sont approuvés par le Parlement de la République et l'assemblée législative intéressée.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

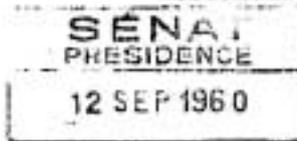
Photographie des membres du Bureau <i>Cote : 6S 9</i>	Page de couverture
Médaille du Sénat de la Communauté <i>Cotes : 2M 1402-1403, 1546-1547</i>	p. 10
Baromètre <i>Cotes : 3M 9, 46-49</i>	p. 10
Lettre de démission de Léopold-Sédar SENGHOR (1960) <i>Cote : 6S 3</i>	p. 45
Authentique du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution (1960) <i>Cote : 6S 4</i>	p. 46

REPUBLIQUE DU SENEGAL
PREMIERES DE LA REPUBLIQUE

N° 17 PR/P

Dakar, le 9 Septembre 1960

LE PRESIDENT



Monsieur le Président,

Mon élection à la Présidence de la République du Sénégal m'empêche d'exercer plus longtemps mon mandat de Sénateur de la Communauté, représentant le Sénégal.

En conséquence, je vous prie d'accepter ma démission de Sénateur de la Communauté.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

- Monsieur Gaston WONNERVILLE
Président du Sénat de la Communauté,
P A R I S -

L.S. SENGHOR

SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 30 MAI 1960

PROJET

DE

LOI CONSTITUTIONNELLE

ADOPTÉ SANS MODIFICATION PAR LE SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ

tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution.

(Texte définitif.)

Le Sénat de la Communauté a adopté, sans modification, le projet de loi constitutionnelle dont la teneur suit :

Article unique.

I. — Il est ajouté à l'article 85 de la Constitution un alinéa 2 ainsi conçu :

« Les dispositions du présent titre peuvent être également révisées par accords conclus entre tous les Etats de la Communauté ; les dispositions nouvelles sont mises en vigueur dans les conditions requises par la Constitution de chaque Etat. »

II. — Il est ajouté à l'article 86 de la Constitution des alinéas 3, 4 et 5 ainsi conçus :

« Un Etat membre de la Communauté peut également, par voie d'accords, devenir indépendant sans cesser de ce fait d'appartenir à la Communauté.

« Un Etat indépendant non membre de la Communauté peut, par voie d'accords, adhérer à la Communauté sans cesser d'être indépendant.

« La situation de ces Etats au sein de la Communauté est déterminée par les accords conclus à cet effet, notamment les accords visés aux alinéas précédents ainsi que, le cas échéant, les accords prévus au deuxième alinéa de l'article 85. »

Délibéré en séance publique, à Paris, le 2 juin 1960.

Le Président,



TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
I. LE FONDS	3
II. LE SENAT DE LA COMMUNAUTÉ.....	3
A) LA COMMUNAUTÉ.....	3
B) CONSTITUTION ET ACTIVITE DU SENAT DE LA COMMUNAUTÉ	5
C) CESSATION DE L' ACTIVITE DU SENAT DE LA COMMUNAUTE	6
III. L'INVENTAIRE	7
A) MÉTHODE DE CLASSEMENT	7
B) CONDITIONS D'ACCES	7
C) SOURCES COMPLÉMENTAIRES	7
1) SOURCES COMPLEMENTAIRES	7
2) SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	8
INVENTAIRE	9
I. SERVICES LÉGISLATIFS.....	9
A) SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE.....	9
B) SERVICE DE LA SÉANCE	9
1. <i>Division des dossiers de séance</i>	9
2. <i>Division des lois</i>	9
C) SERVICE DES PROCÈS-VERBAUX ET DE LA DISTRIBUTION	10
D) SERVICE DES COMMISSIONS	10
II. SERVICES ADMINISTRATIFS.....	10
A) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA QUESTURE : PIERRE LIOUS	10
B) SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA QUESTURE	10
C) SERVICE DE LA COMPTABILITÉ, DU BUDGET ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	12
D) SERVICE DE LA TRÉSORERIE	13
E) SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES	14
III. DOCUMENTATION	14
INDEX.....	15
ANNEXES	17
COMPOSITION DU BUREAU DU SENAT DE LA COMMUNAUTE	18
ORDRES DU JOUR DES REUNIONS DE COMMISSIONS	19
LISTE DES SENATEURS	20
EXTRAIT DE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958	41
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	44
TABLE DES MATIERES	48